

Appariteurs musclés vos papiers !

Numéro d'inventaire : 1979.31560.22

Type de document : affiche

Éditeur : Comité d'Action Vincennes

Imprimeur : Imp. spéciale

Date de création : 1968

Description : Impression rouge sur papier blanc.

Mesures : hauteur : 616 mm ; largeur : 439 mm

Notes : Même affiche que la 31560 (23).

Mots-clés : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

Iconographie (personnages et événements liés à l'histoire de l'Education, sauf pédagogues)

Filière : Université

Niveau : aucun

Nom de la commune : Vincennes

Nom du département : Val-de-Marne

Autres descriptions : Langue : Français

Lieux : Val-de-Marne, Vincennes

APPARITEURS MUSCLÉS VOS PAPIERS !

FICHE D'UN APPARITEUR saisie lors de
l'occupation de la Faculté de Vincennes (23-1-69)

CENTRE UNIVERSITAIRE EXPERIMENTAL

DE VINCENNES

En tel: 1945 HANON - 2012 02
2012

NOM et prénom : LE GURUN Gilles Oucépine
Adresse : Hôtel de Faculté, 5, Rue Louis Pasteur, 93024 Vincennes
Date et lieu de naissance : 12/11/18 - 445 - Nantes
Etat civil (admission, mariage, divorce, etc.) : *mar. allég. par acte de 1945*
(pour les femmes mariées indiquer le nom de jeune fille)
Nationalité : F
Profession du conjoint :
Enfants (Prénoms et dates de naissance) :
1er
2ème
3ème
4ème
5ème
Diplôme : *Bac 1942 - Licence A Philo -*
Distinctions honorifiques :
- Palmes académiques : Chevalier le :
Officier le :
Commandeur le :
- Légion d'honneur : Chevalier le :
Officier le :
Commandeur le :
N° du compte courant (général ou bancaire) :
N° de Sécurité Sociale : 1-78-11-44-184-215- (R.D.)
N° de la U.G.E.S. :
Date d'entrée à la Faculté :
Services antérieurs à l'entrée à la Faculté des lettres (1) :
Service civil validé pour la retraite (2) : 1942 - 1968
Service militaire (3) : 1939 - 1942

A Paris, le 15/11/68
signature
Gilles Le Gurun

(1) indiquer les dates.

**Un bachelier
qui a 20 années
de service
dans la police
n'est pas
un simple trouper.**

L'AVEU DU MINISTÈRE

On a pensé qu'il valait mieux avoir un corps d'huissiers, plus proche des traditions françaises. Au lieu d'être recrutés, comme c'était généralement le cas, parmi des retraités ou des anciens combattants, ces huissiers sont beaucoup plus jeunes et représentent la force qui permet de garantir les biens et les personnes.

Il fallait une force physique. Alors, entre les gendarmes, la police et les huissiers, on a choisi les huissiers

DECLARATION DU DIRECTEUR DU
CABINET d'EDGAR FAURE
(Europe n°1 - 4-2-69)

**Embauché comme
policier par
le gouvernement
de Vichy
sous l'occupation**

De qui se moque-t-on ?

Puisque les huissiers sont recrutés parmi la police.

**Il n'y a pas que
l'Université
qui est surveillée.**

Quelle est la différence ?

Parisiens,

On vous ment quand on vous dit que les étudiants sont des provocateurs. De Mai à Février le sang n'a pas coulé dans les facultés. Il a fallu l'introduction de policiers dans l'administration pour que la situation se transforme.

Au début, les appariteurs musclés observent et se renseignent, ensuite ils s'attaquent aux libertés politiques, enfin ils terminent leur travail à coups de barres de fer. Les facultés sont transformées en champs de bataille. Devant ces provocations, la seule riposte possible : l'autodéfense des étudiants.

Répression dans les facultés : emprisonnements, exclusions, sursis révisés.

Répression dans les usines.

Répression dans la rue : barrages et contrôles policiers, défilés des C.R.S.

C'est l'escalade de la répression. Ce qui se passe à Nanterre et à Vincennes n'est qu'une première étape. Si les étudiants ne réagissent pas, ce sera demain le tour de toutes les facultés.

Nous ne laisserons pas la terreur policière s'installer dans les facultés et à Paris.

LES ÉTUDIANTS ET LES LYCÉENS défendent les libertés de tous

Comité d'Action Vincennes

